



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE 2017-2018

5^e – 6^e ANNÉE - FRÉDÉRIC NORMAND

Chers parents,

L'école achète le matériel pédagogique et le distribue à votre enfant. S.V.P. faire parvenir le montant indiqué en argent comptant ou par chèque, sous enveloppe scellée et identifiée au nom de l'enfant ainsi que sa classe.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE FOURNIS ET PAYABLE À L'ÉCOLE	
DESCRIPTION	COÛT
Matériel reproductible	
• Exercices et devoirs	5,00\$
Cahier de français « 20 000 mots sous les mers »	17,00\$
Cahier de mathématique « Caméléon »	17,00\$
Cahier d'univers social « Escales »	12,00\$
1 agenda	4,00\$
TOTAL	55,00\$

Merci de votre collaboration !



Commission
scolaire
de Montréal

EFFETS SCOLAIRES 2017-2018

5^e – 6^e ANNÉE – FRÉDÉRIC NORMAND

Les parents sont priés de bien vouloir procurer à leur enfant les effets scolaires suivants :

QUANTITÉS	ARTICLES
1	sac d'école
1	étui à crayons
1	gros bâton de colle
1	ruban adhésif
1	paire de ciseaux
10	crayons à mine HB de qualité
1	ensemble de crayons de couleur (bois ou feutre)
2	gommes à effacer
2	surligneurs
2	stylos à bille rouges
1	stylo à bille bleu
1	règle de 30 cm
1	taille-crayons
1	rapporteur d'angle
1	paquet de feuilles mobiles lignées (200)
1	Cartable 1 pouce
1	Paquet de séparateurs
1	cahier de papier quadrillé ou tablette de feuilles quadrillées <u>1cm X 1cm important</u>
4	cahiers de type « Canada » lignés 80 pages (important 80 pages)
3	duo-tangs avec attaches
1	dictionnaire Bescherelle « L'art de conjuguer » (facultatif)
ANGLAIS	
1	cahier de type « Canada »
1	dictionnaire (facultatif)
ÉDUCATION PHYSIQUE	
1	soulier de course
1	Short
1	chandail à manches courtes
1	sac en tissu identifié au nom de l'enfant pour ranger les vêtements
ARTS PLASTIQUES	
1	tablier ou vieille chemise à manches longues

Les élèves sont invités à réutiliser leur matériel de l'année 2016-2017 dans le but de diminuer le gaspillage et les coûts inutiles. **Tous les articles et vêtements appartenant à l'enfant doivent être bien identifiés à son nom à la rentrée scolaire.**

Les marques de commerce sont inscrites à titre indicatif seulement.
Merci et bonne rentrée!

